



DEVIS VOYAGE LIBERTE

ARMENIE

VOTRE DOSSIER

DEVIS N°3596757_03
Du 22/01/2026 valable
jusqu'au 27/01/2026
à l'attention de
Mme Fabienne CORELLI

VOTRE VOYAGE

Date de départ : 04/09/2026
Date de retour : 15/09/2026
pour 8 personnes

VOTRE CONSEILLER

Gaelle GRANDE
+33 4 76 85 96 08
ggrande@terdav.com

PASSAGERS AVEC AÉRIEN :

- Mme Fabienne Corelli

VOL(S) :

Compagnie	Vol	Aéroport de départ	Aéroport d'arrivée	Heure de départ	Heure d'arrivée
LUFTHANSA	LH1077	LYON Aéroport de Lyon– Saint Exupéry	FRANCFORT-SUR- LE-MAIN Aéroport de Francfort- Rhein/Main	ven. 04 sept. 2026 à 14:35	ven. 04 sept. 2026 à 16:00
LUFTHANSA	LH1560	FRANCFORT-SUR-LE- MAIN Aéroport de Francfort- Rhein/Main	EREVAN Aéroport international de Zvartnots	ven. 04 sept. 2026 à 21:10	mar. 15 sept. 2026 à 03:25
Austrian Airlines	OS912	EREVAN Aéroport international de Zvartnots	VIENNE Aéroport de Vienne- Schwechat	mar. 15 sept. 2026 à 04:45	mar. 15 sept. 2026 à 06:30
Austrian Airlines	OS353	VIENNE Aéroport de Vienne- Schwechat	LYON Aéroport de Lyon–Saint Exupéry	mar. 15 sept. 2026 à 10:25	mar. 15 sept. 2026 à 12:10

Nous attirons votre attention sur le fait que les noms des passagers doivent obligatoirement être ceux inscrits sur les pièces d'identité utilisées aux dates du voyage. Une erreur sur les noms pourrait entraîner un refus d'embarquement de la part de la compagnie aérienne et/ou des autorités douanières.

Les plans de vol sont communiqués à titre indicatif, sous réserve de disponibilité et de modification.

DURANT VOTRE SEJOUR VOUS APPRECIEREZ :

- L'équilibre entre découverte culturelle et randonnée
- La découverte complète du pays de nord au sud
- L'étonnante variété des paysages arméniens
- Les nuits chez l'habitant et l'accueil chaleureux des Arméniens

UN VOYAGE 100% CARBONE ABSORBE

Depuis le 1er janvier 2018, les émissions de CO2 générées par le transport aérien et terrestre de nos clients et salariés sont compensées à 100%. Pour relever ce défi inédit dans l'industrie du tourisme, Terres d'Aventure s'engage en participant à divers projets de reforestation certifiés dans le monde.

IMPORTANT ITINERAIRE

- Les impératifs locaux : fêtes et jours fériés, ouverture des musées ou sites visités, conditions météorologiques locales, etc. peuvent nous amener à modifier l'itinéraire sur place.
- Les étapes de marche peuvent être modifiées en fonction des conditions atmosphériques (pluies).
- Le début et la fin du programme pourront être ajustés en fonction des horaires des vols internationaux.
- Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. En fonction du niveau des participants, de la météo et/ou de l'état du terrain, ils peuvent varier, en plus comme en moins. Pour les étapes en altitude, le niveau d'acclimatation joue aussi un rôle dans la durée des marches.

HEBERGEMENTS

- 5 nuits à Erevan Hôtel Cascade
1 nuit à Goris hôtel Mtnadzor
1 nuit à Yeghegusse, Hôtel Arevi
1 nuit à Nerkin Getashen, au guesthouse Au Moulin
1 nuit à Dilidjan Hotel Aurelia
1 nuit à Odzun chez l'habitant
1 nuit à Gyumri à l'hôtel Kuma ou Plaza Viktoria





JOUR 1 - vendredi 04/09/2026

Erevan

Arrivée à Erevan dans la nuit. Accueil à l'aéroport. Transfert et installation dans votre hébergement.

- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Aucun

JOUR 2 - samedi 05/09/2026

Erevan

Prise de possession de votre véhicule. Découverte de la ville et de ses points d'intérêt. Petite balade en centre-ville : le monument de Cascade comprenant le centre artistique Cafesjian, la place de l'Opéra appelée place de France, la rue Aboyan, la première rue de la ville construite au milieu du XIXe siècle, l'une des plus pittoresques et élégantes, bordée d'immeubles de deux étages à balcons, l'église de la Sainte-Mère-de-Dieu, dite Katoghiké (XIIIe siècle), l'élégante place Aznavour, l'un des pôles culturels de la cité, place de la République. Dans l'après-midi, visite du musée Sergueï Paradjianov, un cinéaste arménien du XXe siècle. En fin de journée, arrivée au mémorial du génocide arménien, dressé sur la colline de Tsitsernakaberd.

- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 3 - dimanche 06/09/2026

Erevan - Temple de Garni - Monastère de Ghégarde - Erevan

ACTIVITÉ : Randonnée

1h30, 3Km - Dénivelé : +150m / -170m

Route pour le village de Garni. Découverte de l'époque arménienne pré-chrétienne, avec la visite du temple de Garni, l'unique monument appartenant à la culture hellénistique épargné des premiers âges du christianisme arménien.

Descente dans la gorge de Garni où se trouvent de magnifiques orgues basaltiques (randonnée accompagnée d'un guide local). Transfert et visite du monastère de Ghégarde (XIIIe siècle), symbole de l'architecture arménienne médiévale à son apogée. Aux chapelles du monastère creusées dans la paroi rocheuse est adossé un ensemble monastique sans pareil. Retour à Erevan.

- **ENCADREMENT :** Assistant de randonnée
- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 4 - lundi 07/09/2026

Au pied du mont Ararat - Noravank - Goris

Route pour le monastère de Khor Virap (XVIIe siècle), dominé par la cime enneigée du mont Ararat. Le monastère est un important lieu de pèlerinage renfermant le puits où Saint-Grégoire l'Illuminateur, le fondateur de l'église apostolique arménienne, fut emprisonné durant treize années avant de convertir le pays au christianisme.

Continuation en voiture vers la région de Vayots Dzor. Arrivée au monastère de Noravank (XIIIe siècle), surgissant d'un cirque montagneux aux falaises abruptes. L'architecture se marie parfaitement avec la beauté de l'environnement naturel. Le travail des architectes Momik et Siranes a donné des constructions surprenantes, comme l'église principale Saint-Jean-Baptiste avec son tympan unique représentant diverses scènes bibliques. Continuation de la route vers le sud, et arrêt pour visiter le site mégalithique de Zorats Karer datant des Ve-IVe s. avant notre ère, où se trouvent un grand nombre de

12 jours - Randonnée / Autotour

menhirs et dolmens. Continuation vers la ville de Goris, l'une des plus belles d'Arménie.

- **HÉBERGEMENT :** En hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 5 - mardi 08/09/2026

Goris - Village troglodytique de Khndzoresk - Monastère de Tatève - Yeghegnadzor

ACTIVITÉ : Randonnée

Entre 1h et 1h30, 3Km - Dénivelé : +180m / -180m

Le matin, petite balade dans la ville de Goris. Puis route pour le village de Khndzoresk, à 8km de Goris. Ce village est connu pour ses cheminées de fée. Les habitations troglodytiques étaient creusées dans le tuf volcaniques et certains ont été habitées jusqu'au début du XXe siècle. Petite marche dans la gorge (40 minutes à 1 heure, avec un guide local).

Continuation en voiture pour le monastère de Tatève, dont le nom signifie "que Dieu donne des ailes" se dresse au-dessus de la gorge de Vorotan, à plus de 1500m. L'ensemble monastique possède plusieurs bâtiments dont l'église principale Saint-Paul et Pierre, datant du Xe siècle. Du IXe au XVe siècle, le monastère fut l'un des plus grands centres spirituels et culturels du pays, accueillant jusqu'à 1000 moines. Il se trouve au bout d'une route en lacet serpentant dans les canyons vertigineux de la rivière Vorotan, l'un des plus beaux du pays. Pour joindre le monastère, il est possible de prendre le téléphérique de Tatev, le plus long du monde (5752m).

- **ENCADREMENT :** Assistant de randonnée
- **HÉBERGEMENT :** En maison d'hôtes
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 6 - mercredi 09/09/2026

Yeghegnadzor - Smbataberd - Col de Selim - Nerkin Getashen

ACTIVITÉ : Randonnée

Entre 5h et 5h30, 12Km - Dénivelé : +750m / -520m

Tôt matin, route pour le village d'Artabuynk. Départ de votre randonnée pour rejoindre les ruines de la forteresse de Smbataberd (Xe siècle), perdue dans les montagnes, puis le monastère de Tsakhats Kar (Xe siècle) se trouvant sur une montagne opposée (accompagné d'un guide local). Pendant toute la marche, les paysages sont surprenants, entre étendues immenses et montagnes arides. Descente au village de Yeghegnadzor qui était, aux XIIIe et XIVe siècles, le siège des princes Orbélian.

Dans l'après-midi, route en direction du col de Sélim (2410m), par une ancienne route commerciale dont témoigne le caravansérail de Sélim, construit en 1332 par le prince Tchessar Orbélian. Il est le mieux conservé d'Arménie. Après le col, départ vers le lac Sevan, la "perle d'Arménie".

- **ENCADREMENT :** Assistant de randonnée
- **HÉBERGEMENT :** En maison d'hôtes
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner, Diner

JOUR 7 - jeudi 10/09/2026

Nerkin Getashen - Presqu'île de Sevan - Gochavank - Dilidjan

ACTIVITÉ : Randonnée

Entre 3h et 3h30, 8Km - Dénivelé : +400m / -360m

Pour commencer la journée, petit détour pour visiter le village de Noratus, connu pour son cimetière où se trouve un multitude de khatchkars (pierres en croix). Les véritables dentelles sculptées sur la pierre datant des IX-XVe siècle sont dispersées sur un vaste champ lapidaire. Visite du monastère de Sevanavank dressé sur la presqu'île de Sevan. Continuation vers Dilidjan et découverte d'un environnement très différent des jours précédents. Il s'agit d'une région riche en faune et en flore, que l'on nomme souvent "la suisse arménienne". Randonnée depuis le lac Parz situé dans une petite forêt jusqu'au monastère de Gochavank. La première partie de la marche traverse la forêt, avant de descendre vers le monastère. Visite du complexe monastique de Gochavank

12 jours - Randonnée / Autotour

(XIII^e siècle). Il s'agit de l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture arménienne. Il porte le nom de Mekhitar Goch, un grand érudit, homme d'Etat, auteurs de nombreuses fables et instigateur du code civil et code pénal d'Arménie. Retour à Dilidjan.

- **ENCADREMENT :** Guide anglophone
- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 8 - vendredi 11/09/2026

Dilijan - Monastère de Jukhtakvank - Monastère de Matosavank - Odzun/Dzoraguet

ACTIVITÉ : Randonnée

Entre 2h et 2h30, 8Km - Dénivelé : +200m / -200m

Randonnée depuis Dilidjan pour les monastères de Jukhtakvank et de Matosavank (Xe-XII^e siècle). Vue panoramique sur les forêts de Dilidjan. Route pour la région de Lori. Arrivée au village d'Odzun.

- **ENCADREMENT :** Assistant de randonnée
- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel à Dzoraguet
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner, Diner

JOUR 9 - samedi 12/09/2026

Monastère d'Haghpat - Monastère de Sanahin - Gumri

ACTIVITÉ : Randonnée

Entre 1h et 2h, 6Km - Dénivelé : +100m / -540m

Visite du monastère d'Haghpat (Xe-XIII^e siècles), l'un des sites majeurs d'Arménie, joyau de l'architecture médiévale arménienne. L'ensemble monastique fut construit sur l'ordre de la reine Khosrovanouche pour la prospérité de ses deux fils Smbat et Gurgen.

Route pour le monastère de Sanahin (Xe- XI^e siècles) et visite. Descente du monastère à pied jusqu'aux berges de la rivière Debed.

Ces deux monastères, inscrits par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité, relèvent d'une longue tradition de

spiritualité. Ce furent des centres de rayonnement culturel, des écoles supérieures de théologie, avec scriptorium, de massives bibliothèques, des chapelles, etc. La richesse de leur ornementation et la qualité de leur conception sont admirables. Route pour Gumri.

- **ENCADREMENT :** Assistant de randonnée
- **HÉBERGEMENT :** En hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 10 - dimanche 13/09/2026

Gumri - Forteresse d'Amberd - Saghmossavan - Erevan

Le matin, petite balade dans Gumri, et découverte du quartier historique de Kumayri, l'un des rares endroits en Arménie où l'on peut voir l'architecture urbaine arménienne encore préservée. On y trouve des bâtiments néoclassiques construits en tuf rouge et noir, une pierre volcanique largement utilisée en Arménie.

Continuation pour la région d'Aragatsotn, dominée par l'Aragats (la montagne la plus haute d'Arménie, avec ses 4090m). La région renferme plusieurs sites majeurs, dont le plus important est la forteresse d'Amberd (Xe siècle), un exemple de l'architecture civile médiévale. Visite de la forteresse puis continuation pour le village de Saghmossavan. Visite du monastère de Saghmossavank (XIII^e siècle), le "monastère des Psaumes", érigé en 1215 et offrant un beau panorama sur le canyon. Retour à Erevan en fin de journée.

- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 11 - lundi 14/09/2026

Erevan - Etchmiadzine - Zvartnots - Erevan

Route pour Etchmiadzine, ancienne capitale arménienne, ville sainte où depuis le IV^e siècle bat le cœur de la chrétienté arménienne. La découverte de la ville commence par la visite de l'église de Sainte-Hripsimé, datant de 618, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture arménienne. Visite de la cathédrale d'Etchmiadzine, le plus ancien édifice chrétien d'Arménie. Possibilité d'assister à l'office dominical si vous êtes là un dimanche. Visite des ruines de la cathédrale de Zvartnots, la plus

originale des constructions religieuses arméniennes. La cathédrale se distinguait par la profusion de ses sculptures et bas-reliefs dont on peut encore admirer la richesse des chapiteaux de style ionique, décorés d'un aigle aux ailes déployées. Les arcatures étaient ornées de ceps de vigne et de grenades stylisées. Au retour, visite du Maténadaran, le musée des manuscrits anciens dont la collection en compte environ 17.000.

Restitution de votre véhicule une fois de retour à Erevan.

- **HÉBERGEMENT :** Chez l'habitant
Options : Catégorie supérieure : à l'hôtel
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner

JOUR 12 - mardi 15/09/2026

Erevan - vol retour

Transfert à l'aéroport pour votre vol retour.

- **HÉBERGEMENT :** Libre
- **REPAS INCLUS :** Petit-déjeuner





PRIX DE VOTRE VOYAGE

La tarification proposée est établie pour 8/ 10 / 12 participants.

Montant total du dossier :

TARIFS hors assurances :

8 personnes - 2060 € par personne

10 personnes - 1920 € par personne

12 personnes - 1860 € par personne

TARIFS assurance incluse

2152,00 €

2006,00 €

1943,00 €

Supplément pour la chambre individuelle sur demande et selon capacités et disponibilités : 500 €

Dont 250,00 € de taxes aériennes

CE PRIX COMPREND :

Le voyage avec Hébergements ci dessus:

Un Minibus Mercedes Sprinter 17-20 places

Prestation de guide francophone

Accueil transfert aéroport-hôtel/hôtel -aéroport

Guides locaux pour les randonnées (J3, 5, 6, 7, 8, 9)

Petit déjeuner du jour 2 au jour 12

Dîner 6, 8

Assistance du responsable logistique sur place 24/24

Les assurances (4,45% du voyage pour notre plus couvrante)

Sont compris aussi une estimation des vols de Lyon à ce jour, sur Lufthansa via Francfort.

Comme indiqué, ces vols sont soumis à évolution car nous ne pouvons nous engager sur des horaires et tarifs sans en faire une pré réservation en amont, et pour cela nous avons besoin des noms et prénoms des participants.

Forfait :

Hébergement Standard

CE PRIX NE COMPREND PAS :

Entrée dans les sites et les musées (Maténadar, Musée Martiros Sarian, Forteresse d'Amberd, Temple de Garni, Gorge de Garni, Cathédrale de Zvartnots, 4-6 EUR chaque fois pour l'entrée + 10 EUR pour les guides dans les musées à Erevan : compter une cinquantaine d'euros)

Déjeuners, dîners (sauf dîner 6, 8)

L'eau, sauf servie pendant les repas

Boissons alcoolisées

Téléphérique de Tatev (9000 AMD)

mais également,

Les déjeuners

Les dîners mentionnés libres

Le ticket pour le funiculaire de Tatev (environ 10€ par personne aller-retour)

Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles

INFORMATIONS TARIFAIRES :

- Le prix s'entend en Euro sur la base de participants annoncée, de prestations d'hébergements et de transport aérien consultées mais non réservées et /ou confirmées.
- Le prix des prestations de votre devis est donné à titre indicatif et sous réserve de la confirmation de la disponibilité par nos partenaires aux dates envisagées. En cas d'indisponibilité, nous vous communiquerons une nouvelle proposition avec d'éventuels ajustements tarifaires à la hausse ou à la baisse.
- Les prix des prestations pourront être révisés selon les modalités énoncées au paragraphe "Prix" de nos conditions particulières de vente.
- Au-delà du délai de validité de votre devis, à votre demande, nous vous adresserons une proposition ajustée (prestations et prix).
- Nous vous rappelons que ce devis est établi sur une base précise de participants et sur les dates mentionnées. Toute modification (réduction du nombre de participants, annulation d'un ou plusieurs passagers, autres) pourra entraîner un réajustement tarifaire.

FRAIS D'ANNULATION :

Comme indiqué, nous ne pouvons vous donner d'idée de montant fixe car cela dépend de la date d'annulation, de la raison, et des frais remboursables ou non de la part de la compagnie.

Toutefois, en voici une idée.

En cas d'annulation de votre voyage, les frais suivants vous seront facturés :

1. En cas d'annulation/résolution par tous les participants

Barème de frais d'annulation/résolution pour tous les voyages Terres d'Aventure, hors croisières et/ou les voyages comportant un hébergement en bateau, il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 35 % du montant total du devis ;
- De 60 à 21 jours avant le départ : 40 % du montant total du devis ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 60 % du montant total du devis ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70 % du montant total du devis ;
- De 6 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant total du devis ;
- Jour du départ (ou no show) : 100 % du montant total du devis.

Barème de frais d'annulation/résolution avec croisières et/ou voyages avec hébergement en bateau, il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35 % du montant total du devis ;
- De 119 à 46 jours : 60 % du montant total du devis ;
- Moins de 45 jours : 100 % du montant total du devis.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez Terres d'Aventure et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

2. En cas d'annulation/résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres (applicable pour les voyages privatisés et/ou sur mesure)

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un voyage privatisé et/ou sur mesure annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera facturé pour celui ou ceux qui annule(nt) :

- Les frais d'annulation visés ci-dessus à l'article 1 ci-dessus ainsi que :
- Les frais et/ou les divers coûts engagés par Terres d'Aventure pour permettre le maintien du voyage souscrit au même prix pour les participants déjà inscrits et qui maintiennent leur participation au voyage. En tout état de cause, le prix d'un voyage privatisé et/ou sur mesure est fixé en fonction d'un nombre de participants déterminé et des prestations nécessaires à la réalisation du voyage. L'annulation d'un ou plusieurs participants a donc un impact direct sur le prix du voyage de tous les participants restants inscrits. Ces frais supplémentaires sont à supporter par le ou les participants qui annule(nt) leur participation au voyage.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez Terres d'Aventure et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Pour résumer, en cas d'annulation les voyageurs couverts perdent un montant équivalent à maximum 170€ + le montant de l'assurance, (en fonction de la raison, si elle est médicale ou non).

FORMALITÉS ARMÉNIE

PASSEPORT

Passeport en cours de validité et valable pour la durée du séjour pour les citoyens français, belges et suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Afin de parer à toute éventualité, on veillera à disposer d'un passeport comportant le nombre de pages vierges requis ou suffisant (généralement 3, dont 2 en vis-à-vis).

Passeport d'urgence : ce document n'étant pas accepté partout, il faut s'assurer, avant d'en faire la demande éventuelle, qu'il est reconnu par le pays concerné par le voyage. On vérifiera encore s'il implique ou non une demande de visa (ce qui peut s'avérer le cas, même si ce n'est pas requis avec un passeport ordinaire) et si les procédures sont compatibles.

Les mineurs.

France

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel (ou carte d'identité, selon les exigences du pays de destination). La législation française stipule que les mineurs voyageant avec leurs deux parents, ou un seul des deux, n'ont pas besoin d'être en possession d'une autorisation de sortie du territoire. En revanche, ce document est obligatoire (depuis le 15 janvier 2017) si cette condition d'accompagnement n'est pas remplie. Dans ce dernier cas, l'enfant devra présenter : passeport (ou carte d'identité, selon les exigences du pays de destination) ; le formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale - le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur le site www.service-public.fr ; une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Lorsqu'un mineur voyage avec l'un de ses parents dont il ne porte pas le nom, il est fortement conseillé soit de pouvoir prouver la filiation (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15392>), soit de présenter une autorisation de sortie du territoire (formulaire Cerfa n° 15646*01) dûment remplie et signée par l'autre parent avec copie de sa pièce d'identité. Cette autorisation ne dispense pas de l'accomplissement de toute autre formalité concernant les mineurs spécifique à la destination.

Belgique

Il n'existe pas de formulaires, ni de procédures, belges ou internationales, qui fixent les règles en matière d'autorisation parentale pour le voyage des mineurs. Nous vous recommandons toutefois de prévoir une autorisation écrite si votre enfant voyage seul ou en compagnie d'autres personnes que ses parents.

Si votre enfant ne voyage qu'avec un seul de ses parents, vous avez la liberté de faire attester par écrit l'accord de l'autre parent, de faire légaliser la signature par votre commune et d'emporter cet acte en voyage. Si enfant et parent n'ont pas le même nom de famille, une copie de l'acte de naissance prouvera le lien de filiation.

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, on se renseignera, auprès de l'ambassade ou du consulat, sur les exigences en la matière du pays de destination.

Suisse

Le mineur doit être en possession de papiers d'identité - passeport ou carte d'identité - valables. Pour les mineurs voyageant seuls ou non accompagnés par leurs représentants légaux, il est vivement recommandé d'établir une déclaration de consentement signée par les parents, ou la personne disposant de l'autorité parentale. Ce document remis à l'enfant mineur, en plus des papiers d'identité, peut être exigé par les autorités de certains pays lors de l'entrée sur leur territoire (ou de la sortie). Si une autorisation parentale est nécessaire, vous pouvez l'établir, sauf exigence spécifique du pays de destination, sur papier libre. Elle doit, par contre, comporter les données personnelles et les n° de téléphone des représentants légaux, ainsi que la date, la durée du séjour et le motif du voyage.

Canada

Pour les enfants ressortissants canadiens voyageant seuls, accompagnés d'un seul de leurs parents ou par leur tuteur légal, d'un groupe ou confiés aux soins d'amis, il est recommandé qu'ils soient munis d'une lettre de consentement, dont les modalités sont accessibles sur la page <https://voyage.gc.ca/voyager/enfant/lettre-de-consentement>

De nouvelles mesures de sécurité sont entrées en vigueur dans les aéroports : les appareils électroniques (smartphones, tablettes, portables...) doivent être chargés et en état de fonctionnement pour tous les vols allant ou passant par les Etats-Unis et Londres. Les agents de contrôle doivent pouvoir les allumer. Par

précaution, ayez votre chargeur à portée de main. Si votre appareil est déchargé ou défectueux, il sera confisqué. Cette mesure étant susceptible d'être étendue à d'autres aéroports, nous vous conseillons de charger vos appareils électroniques avant le vol quelle que soit votre destination.

Permis de conduire : pour éviter tout désagrément, il peut-être utile, même pour les pays extra-européens reconnaissant officiellement sur leur territoire la validité du permis français, de se procurer également un permis de conduire international ou, à défaut, une traduction assermentée du permis français.

VISA

Pas de visa requis pour les ressortissants des pays de l'Union Européenne, ni pour les Suisses (séjour de moins de 4 mois). Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

VACCINS OBLIGATOIRES

Pas de vaccin obligatoire, sauf contre la fièvre jaune pour les voyageurs en provenance de pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine où la maladie est présente.

VACCINS CONSEILLÉS

Les conditions d'hygiène souvent précaires réclament que le voyageur soit efficacement protégé contre tuberculose, diphtérie, tétanos, poliomylérite, hépatites A et B, coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage), rougeole pour les enfants, typhoïde, rage.

Les tiques peuvent être responsables de plusieurs maladies dont seule l'encéphalite à tiques peut être prévenue par la vaccination. La protection contre les autres risques liés aux morsures de tiques (maladie de Lyme, borrélioses...) justifie le port de vêtements couvrants (de la tête aux pieds) en randonnée, la recherche quotidienne et l'extraction des tiques (en vérifiant que la totalité du corps de l'acarien ait été extirpée - avec un tire-tique ou une pince à épiler). Les répulsifs « peau et vêtements » habituels (Insect Ecran, Cinq sur Cinq) ont une action modérée. Un traitement antibiotique (doxycycline) n'est justifié qu'en cas de réaction inflammatoire au point d'extraction.

PRÉVENTIONS CONTRE LE PALUDISME

Le paludisme est absent de toute la région

La protection individuelle contre les moustiques protègera cependant contre le risque d'autres affections transmises par la piqûre d'autres insectes.

12 jours - Randonnée / Autotour

ASSURANCE :

(en option ou incluse selon tarification proposée, voir la rubrique « Le prix comprend »)

Nous vous proposons de souscrire à l'une de ces formules d'assurance ci-dessous. Vous trouverez ci-dessous les conditions générales et particulières de ces assurances et nous vous invitons à les lire attentivement.

Assurance Tranquillité incluse et ajustable en fonction du total

Afin de partir en toute sérénité, nous avons créé un contrat "Tranquillité", qui vous offre un combiné de garanties complètes avant, pendant et après votre voyage. Elle comprend des garanties telles que l'annulation, les bagages, l'assistance rapatriement, les frais d'interruption de séjour, la responsabilité civile, le retard d'avion, le remboursement des frais suite à l'annulation ou l'impossibilité du retour en cas de force majeure, la prise en charge de vos frais d'hébergement en cas de retour anticipé si votre domicile n'est pas habitable à votre retour, une aide-ménagère pendant la durée de votre immobilisation en cas d'hospitalisation, les conséquences liés à l'épidémie de Covid-19.

Prix: 4,45 % du montant total du voyage

[En savoir plus](#)

**CONDITIONS DE VENTE ET
ACCEPTATION DU DEVIS :**

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des conditions de vente que vous pourrez trouver sur notre site Internet :

[*Conditions de vente*](#)

**OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 10/02/2026**

Nous vous invitons à contacter votre conseiller : Gaelle GRANDE si vous avez des questions à ce sujet :

+33 4 76 85 96 08

ggrande@terdav.com

DROITS DU VOYAGEUR :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme

Terres d'Aventure sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Terres d'Aventure dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302, [cliquez ici](#).

TERRES D'AVVENTURE

30, rue Saint-Augustin

75002 Paris

Tél : +33 1 70 82 90 00

Fax : +33 1 43 25 69 37

www.terdav.com

TERRES D'AVVENTURE BELGIQUE

23, chaussée de Charleroi

1060 Saint-Gilles Bruxelles

Tél : +32 2 543 95 60

www.terdav.be

TERRES D'AVVENTURE SUISSE

19, rue de la Rôtisserie

1204 Genève

Tél : +41 22 518 05 13

Terres d'Aventure - S.A.S au capital de 1 004 652 € •
RCS Paris 305 691149 • Siège social : 30 rue Saint-Augustin 75002 Paris • Immatriculation Atout France IM 075100067 (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) - 79/81 rue de Clichy-75009 Paris •
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution (RCS Paris 380 810 283) - 3 place Marcel Paul 92000 Nanterre • Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : Allianz IARD - 1 cours Michelet CS30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - Contrat n° 64491944 • IATA n°20202862 • n° ORIAS 19000714, www.orias.fr • n° TVA intracommunautaire FR54305691149

MEDIATION :

Après avoir saisi notre Service clients et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, vous pouvez saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Vous trouverez également toutes les modalités de saisine sur le site Internet : www.mtv.travel.

